

DOSSIER DE PRESSE

**ASSEMBLEE GENERALE
DU GIP CUCS
GRAND TARDES ET
LOURDES**

3 octobre 2014



GIP CUCS
Grand Tarbes & Lourdes



Éléments de bilan 2013 des CUCS Grand Tarbes et Lourdes

- **750 000 euros environ** dédiés au financement des actions sur les quartiers prioritaires du Grand Tarbes et de Lourdes en 2013 pour 72 actions soutenues au travers de 49 porteurs de projets différents.

- **Sur le Grand Tarbes** : 52 actions soutenues, 600 000 € de subventions

→ Réalisation d'une fresque avec les habitants de Mouysset, installée sur les murs de l'école L. Michel

→ Poursuite de l'auto-école sociale : permettre à des personnes en difficulté d'obtenir le permis de conduire par une méthode et des tarifs adaptés

→ Soutien à la parentalité : renforcement de l'interprétariat, formation des professionnels, actions avec les parents les plus en difficulté avec l'école

→ Mise en place des Cordées de la réussite : permettre à des jeunes de milieux défavorisés d'accéder à l'enseignement supérieur

- **Sur Lourdes** : 20 actions soutenues, 150 000 € de subventions

→ Ouverture d'un garage solidaire associatif : aider les personnes en difficulté dans la réparation de leur véhicule et pour leur permettre d'acquérir de l'autonomie dans l'entretien de leur voiture

→ Organisation d'un rallye pour l'emploi, permettant à des personnes en recherche d'emploi de visiter des entreprises

→ Renforcement des actions en matière de prévention des addictions

La réforme actuelle de la politique de la ville

▪ **Principaux éléments de loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine :**

- Un zonage simplifié autour de 1 300 quartiers prioritaires.
- Les quartiers sortants sont en veille active : ils peuvent faire l'objet d'un contrat de ville, avec des moyens de droit commun.
- Pilotage et animation des contrats à l'échelle intercommunale.
- Un contrat de ville unique avec 3 axes : cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, emploi et développement économique.
- Mobilisation forte du droit commun, avec la signature de différents partenaires : CAF, Pôle Emploi, ARS, Conseil Régional, Chambres consulaires...
- Association centrale des habitants via les conseils citoyens.
- Nouvelle génération de projets de renouvellement urbain : 200 quartiers sur une liste d'intérêt national et des quartiers sur une liste d'intérêt local.

Les impacts locaux de la réforme

▪ Deux contrats de ville et une nouvelle géographie prioritaire:

Sur le Grand Tarbes :

- Trois quartiers prioritaires sur Tarbes : Tarbes Nord, Tarbes Ouest (Solazur / Debussy) et Tarbes Est (Ormeau Bel Air / Mouysset) soit 7160 habitants au total.
- Un territoire sortant placé en veille active : quartier Arreous / Courreous / Agau à Aureilhan.

Sur Lourdes :

- Un quartier prioritaire : l'Ophite (1140 habitants)
- Un territoire sortant placé en veille active : quartier Lannedarré

▪ Signature des nouveaux contrats prévus pour mi-février :

- Association large des acteurs de terrain à l'écriture des contrats
- Une conférence départementale de la politique de la ville le 9 décembre
- Signature des nouveaux contrats mi-février